



## Sommaire

ÉDITORIAL	1
DETERMINANTS DE L'ARBITRAGE ENTRE L'EMPLOI SALARIE ET L'ENTREPRENARIAT CHEZ LES POPULATIONS JEUNES DANS L'UEMOA	2
NOUVELLES D'AFRISTAT	6
ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	7
AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT	9
ACTIVITÉS INTERNATIONALES	10
ECHOS DES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISTIQUE	11
NOS LECTEURS NOUS PARLENT	14
REUNIONS, ATELIERS ET SEMINAIRES	16



**AFRISTAT**  
BP E 1600  
Bamako, Mali  
Téléphone  
(+223) 20 21 55 00  
20 21 55 80 • 20 21 60 71  
Fax (+223) 20 21 11 40  
afristat@afristat.org  
www.afristat.org

# La lettre d'AFRISTAT

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

NUMÉRO  
**100**  
AVRIL 2022

## Éditorial



Le premier trimestre 2022 se singularise par rapport à ses pré-décesseurs par l'assouplissement significatif des mesures barrières pour lutter contre la propagation de la COVID-19 facilitant ainsi à nouveau les voyages. C'est dans ce contexte que les activités réalisées au cours de la période sous revue ont couvert les thèmes suivants : (i) l'organisation institutionnelle et l'amélioration de la gouvernance, (ii) le renforcement et le développement des partenariats et (iii) la poursuite des missions d'assistance technique et des actions de formation.

Au titre de l'organisation institutionnelle et de l'amélioration de la gouvernance, la Direction générale d'AFRISTAT a procédé à la mise en œuvre des décisions des instances statutaires avec notamment la prise de fonction effective du nouveau Directeur Général Adjoint de l'organisation et la poursuite de la mobilisation des ressources. Sur

les questions spécifiques de gouvernance, le nouveau Président du Conseil des Ministres (PCM) a été expressément informé de la situation d'exécution des activités par AFRISTAT, ses défis et principales contraintes. A son tour, le PCM a prodigué des conseils et donné des orientations au Directeur Général en vue de minimiser les écueils au fonctionnement optimal de l'Observatoire. Au cours de cette période, la Direction générale a amorcé et terminé la préparation des dossiers à examiner lors du Comité de direction du mois d'avril 2022 et elle a aussi procédé à l'évaluation de la satisfaction des lecteurs de La Lettre d'AFRISTAT.

En ce qui concerne les partenariats, la majorité des actions ont consisté à l'exécution des projets confiés à AFRISTAT, la participation de l'Observatoire aux activités organisées conjointement avec d'autres institutions et la représentation d'AFRISTAT aux réunions statutaires de ses partenaires. De façon spécifique, Il peut être mentionné le suivi des projets en cours avec la Commission de l'UEMOA, l'Agence des Nations Unies pour l'alimentation et quelques pays. AFRISTAT a également organisé des réunions avec certains acteurs tels que l'INSEE, la CEA, PARIS21 et Géosystems France. Pour la participation aux réunions statutaires des partenaires, AFRISTAT a pris une part active aux réunions statutaires de fin d'année 2021 de l'AMAO, à la 8<sup>e</sup> session du Comité régional de la statistique de la Commission de la CEMAC et à la 10<sup>e</sup> session du Conseil scientifique de l'ISSEA. Des pourparlers ont été amorcés avec certains partenaires pour collaborer sur différents domaines comme la modernisation des comptes nationaux, les statistiques d'entreprises ou encore la formalisation des méthodologies de certains indicateurs de mesure de l'atteinte des objectifs de développement durable.

Les missions d'assistance technique et les formations se sont déroulées dans le cadre de la mise en œuvre de projets et en dehors. Elles ont bénéficié aux Etats membres mais également à des pays non-membres. Les sujets abordés à ces occasions se rapportaient aux domaines traditionnels d'intervention que sont les comptes nationaux, les statistiques des prix, les statistiques d'entreprises, le suivi des ODD. L'exploitation et le traitement des images satellitaire a par exemple fait partie des thèmes émergents qui ont fait l'objet de formation et d'échanges d'expériences.

Enfin, outre l'organisation en vue de la 44<sup>e</sup> réunion du Comité de direction, la Direction générale a peaufiné l'enregistrement des besoins d'assistance technique exprimés par les Etats et certaines Communautés économiques régionales. Le deuxième trimestre augure d'une activité technique intense qui sera exécutée en abondant, dans la mesure du possible, la question de la mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT.

Paul-Henri NGUEMA MEYE  
Directeur Général d'AFRISTAT

## DÉTERMINANTS DE L'ARBITRAGE ENTRE L'EMPLOI SALARIÉ ET L'ENTREPRENARIAT CHEZ LES POPULATIONS JEUNES DANS LA ZONE UEMOA

*Paterne Anicet KOUA, Ingénieur Statisticien Economiste*

*En dépit des forts taux de croissance observés en Afrique de l'Ouest, le chômage et la prolifération d'emplois vulnérables ne cessent de prendre de l'ampleur. En effet, selon le rapport de synthèse de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI 2017-2018) réalisée dans les pays de l'UEMOA, on note un taux d'emplois précaires de l'ordre de 27,7% chez les jeunes de 25 à 34 ans et d'environ 41% chez ceux âgés de 15 à 24 ans.*

*Le constat sus décrit met en relief l'urgence du traitement des questions du chômage et du travail décent chez les populations jeunes dans l'espace UEMOA. Il n'est donc pas surprenant que ces questions figurent au cœur des Agendas de développement nationaux et internationaux. Ainsi, depuis peu, les États de ces pays s'accordent avec des Organismes*

*pour encourager la culture entrepreneuriale chez les jeunes comme élément de solution au chômage et à la prolifération d'emplois précaires. Cette orientation stratégique prend tout son sens vu les paradigmes associés à l'entrepreneuriat (Verstraete et Fayolle, 2005) : innovation, création d'organisation, création de valeur et opportunités d'affaires. De ce fait, l'entrepreneuriat peut contribuer à réduire significativement le chômage et l'exposition à la pauvreté chez les populations jeunes de l'espace UEMOA.*

*Ainsi, il convient d'identifier les facteurs influençant la décision d'entreprendre ou non chez les jeunes afin de formuler des recommandations à l'endroit des États de l'Union et leurs partenaires au développement de manière à ce qu'ils puissent tirer profit des dividendes de l'entrepreneuriat.*

### REVUE DE LITTÉRATURE

Trois concepts méritent que l'on s'appesantisse sur leur définition. Tout d'abord le concept de jeunesse qui, dans le cadre de notre étude, sera circonscrit au sens que lui donne l'Union Africaine : population dont l'âge est compris entre 15 et 35 ans. Ensuite, l'entrepreneuriat qui, selon le Global Entrepreneurship Monitor, désigne un « processus de création d'une nouvelle entreprise de manière indépendante ou à l'aide de son employeur ». Enfin, l'intention qui est perçue par le Centre national de ressources textuelles et lexicales de France comme une « disposition d'esprit, mouvement intérieur par lequel une personne se propose, plus ou moins consciemment et plus ou moins fermement, d'atteindre ou d'essayer d'atteindre un but déterminé indépendamment de sa réalisation ».

En matière d'analyse des déterminants de l'entrepreneuriat, le recours de l'étude du comportement entrepreneurial par l'intention est monnaie courante dans la littérature. Cette pratique courante est le fait de la théorie de l'action raisonnée de Fishbein et Ajzen (1975), des travaux de Shapero et Sokol (1982) et de la théorie du comportement planifié de Ajzen (1987 et 1991). Toutes ces théories dérivées de la psychologie soutiennent que l'on ne peut afficher un comportement entrepreneurial donné sans en avoir préalablement nourri l'intention et se proposent d'explicitier les facteurs à la base de cette intention.

Fishbein et Ajzen (1975) proposent un modèle faisant de l'intention, le facteur explicatif du comportement. Ils relèvent également que l'intention, elle-même, a pour facteurs explicatifs : l'attitude et les normes. L'attitude résulte de croyances que l'individu porte sur les conséquences qui découleraient de l'adoption du comportement. Quant aux normes, elles couvrent la pression qu'exerce la société sur l'individu de manière à l'inciter ou le désinciter à adopter un comportement d'entrepreneur. Au sens de Shapero et Sokol (1982), le comportement entrepreneurial n'est adopté par l'individu que si la décision d'entreprendre constitue une alternative d'emploi suffisamment réaliste et attrayante pour ce dernier. C'est donc la prise en compte de la désirabilité et la faisabilité perçues dans le choix d'entreprendre qui permettent à l'individu d'apprécier objectivement ses chances de réussir une activité entrepreneuriale. Enfin, Ajzen (1987 et 1991) propose une théorie dite du comportement planifié pour expliquer l'intention entrepreneuriale. Cette théorie constitue un prolongement des réflexions contenues dans la théorie de l'action raisonnée. Ici, trois facteurs de l'intention entrepreneuriale sont clairement identifiés : l'attitude personnelle menant à entreprendre, la perception des normes sociales comme pesanteurs condamnant à entreprendre et la perception de la maîtrise de l'action entrepreneuriale.

Les théories de l'approche du comportement d'entrepreneur par le biais de l'intention entrepreneuriale ont fait l'objet de travaux visant à éprouver empiriquement leurs conclusions. En effet, Tchagang (2017) abordant la question des déterminants de l'intention entrepreneuriale chez 611 jeunes étudiants du Cameroun, trouve, au moyen d'une régression hiérarchique et multiple suivant l'approche de Irwin et McClelland (2001), que les facteurs dictés dans la théorie du comportement planifié expliquent l'intention d'entreprendre. Dans le contexte de l'Afrique du Nord, les travaux de Maâlej (2013) abordent la même problématique chez les jeunes diplômés du Maroc. A la différence de Tchagang (2017), il oriente uniquement ses travaux suivant les prescriptions du modèle psy-

chosocial du comportement planifié. Il adopte une analyse en composantes principales afin de factoriser les items que comportent les facteurs explicatifs de l'entrepreneuriat que propose le modèle de comportement planifié de Ajzen (1987 et 1991). Ainsi, il retient comme variables : l'intention entrepreneuriale, la recherche d'informations et d'autonomie, le besoin d'accomplissement, le goût pour le risque, l'existence de modèles d'entrepreneurs, l'influence sur soi de condisciples entrepreneurs ou potentiels entrepreneurs, la culture entrepreneuriale et l'accessibilité aux ressources financières, etc. Les principaux résultats sur lesquels débouchent ses travaux révèlent l'importance des normes sociales dans l'intention entrepreneuriale.

À côté de l'application des théories psychosociales à l'analyse du comportement entrepreneurial se trouvent d'autres approches empiriques dont fait part la littérature. Ces dernières, pour la plupart, reposent sur des techniques d'analyses descriptives, économétriques et cherchent, en dehors des facteurs dictés par les théories de l'approche du comportement d'entrepreneur par l'intention entrepreneuriale, des facteurs chez les populations jeunes. Dans ce registre, Kane et al (2020) s'illustrent parfaitement à travers leur étude sur les déterminants de l'arbitrage entrepreneuriat-salariat chez les populations du Sénégal. En effet, ils trouvent, via un modèle logit multinomial, que les variables socio-démographiques (sexe, âge), l'expérience, les compétences et connaissances dans la gestion de business sont déterminantes dans l'arbitrage salariat-entrepreneuriat. Par exemple, il trouve que plus l'on est avancé en âge, plus l'on se rabat sur l'entrepreneuriat. Aussi, plus le niveau d'études est important, moins l'on penche pour l'entrepreneuriat.

En outre, la connaissance d'entrepreneurs dans son entourage direct influe positivement sur la décision d'entreprendre plutôt que d'exercer un emploi salarié. Kane (2014), cette fois-ci, dans un contexte sahélo-saharien procède à des analyses univariées et bivariées d'un jeu de données portant sur l'âge, le statut en emploi, la situation familiale, le revenu, le diplôme, le réseau, la conjoncture, la résilience entrepreneuriale, la motivation et le statut social dont jouit l'entrepreneur. Ce faisant, les résultats qu'il trouve indiquent que le contexte historique, l'environnement et l'organisation familiale expliquent l'adhésion à l'entrepreneuriat chez des jeunes mauritaniens et sénégalais. Dans le contexte d'Afrique du Nord, Benredjem (2009) et Sabri (2017) ont respectivement recherché les déterminants de l'intention entrepreneuriale chez les populations d'Algérie et les diplômés du Maroc et ce, au moyen d'analyses descriptives. Le premier trouve que l'intention entrepreneuriale en Algérie est motivée par la perception de son environnement immédiat (lourdeur des procédures administratives, manque de financement, incertitudes régnant sur le marché) et des caractéristiques du potentiel entrepreneur. Quant au second, il trouve que la création d'entreprise est motivée par le gain et la quête d'autonomie. En revanche, à l'exception de la concurrence des grandes entreprises, les mêmes facteurs répulsifs à la promotion de l'entrepreneuriat sont trouvés dans Benredjem (2009), à savoir : la lenteur des procédures administratives et les difficultés de financement.

En Afrique de l'Ouest, ce sont les travaux de Boateng et al (2014) qui s'illustrent particulièrement. En effet, étudiant la perception de 240 jeunes ghanéens sur les facteurs s'élevant en obstacle à la création d'entreprise, ils trouvent que ces obstacles sont entre autres : le manque

de compétences, le manque de capital, l'absence de soutien familial, les risques liés à l'activité entrepreneuriale et le manque d'opportunités.

**METHODOLOGIE**

L'approche empirique retenue dans le cadre de cette étude est celle d'une régression logit multinomial non ordonnée. Soit  $y_i$  la variable catégorielle se rapportant à un individu  $i$  issu d'un échantillon de  $I$  individus. On cherche à appréhender la probabilité avec laquelle un individu  $i$  choisit une alternative  $k$ , parmi les  $K$  alternatives possibles sur la base de la connaissance que l'on a d'un jeu de  $Z$  régresseurs  $X_i$  se rapportant à lui. Pour parvenir à cette fin, il nous faut nécessairement pouvoir dériver le vecteur des paramètres  $\theta$  de la spécification ci-après :

$$p_{i,k} = \text{Prob}(y_i = k) = F(X_i, \theta) \text{ avec } i = 1, 2, 3, \dots, I \text{ et } k = 1, 2, 3, \dots, K$$

Les paramètres contenus dans le vecteur de paramètres  $\theta$  n'étant pas directement interprétables, on a recours à d'autres moyens dont les Odds ratios. Ces derniers indiquent l'effet multiplicatif d'un changement observé dans une variable explicative sur le ratio de probabilités de deux alternatives, l'une étant prise comme référence. L'estimation des paramètres  $\theta$  se fait via la méthode de maximum de vraisemblance appliquée à la fonction de vraisemblance ci-après :

$$L(X_i, \theta) = p_{i,1}^{y_{i,1}} \times p_{i,2}^{y_{i,2}} \times p_{i,3}^{y_{i,3}} \times \dots \times p_{i,K-1}^{y_{i,K-1}} \times p_{i,K}^{y_{i,K}}$$

$$= \prod_{k=1}^K p_{i,k}^{y_{i,k}}$$

Les variables  $y_{i,k}$  ( $k = 1, 2, 3, \dots, K$ ) désignant des indicatrices prenant une valeur unitaire si le choix de l'individu  $i$  porte sur la  $k^{\text{ième}}$  modalité et nulle sinon.

Outre la méthode de régression, il nous faut justifier le choix de la population d'intérêt. En la matière, notre choix s'est porté sur les individus dont l'âge varie entre 15 et 35 ans. En effet, l'intérêt porté à ce groupe d'âge jeune s'explique par le fait qu'il est le plus exposé au chômage et à la précarité des emplois. En effet, le rapport régional de l'ERI-ESI 2017-2018 révèle que le taux d'emploi précaire dans l'UEMOA est plus élevé chez les individus âgés de 15 à 24 ans (40,9 %) et ceux de 25 à 34 ans

(27,7 %). Ce même rapport établit un taux de chômage plus prononcé chez les populations jeunes (6,1%) de l'UEMOA que dans l'ensemble de la population. Quant au choix des variables d'analyse, nous nous sommes référés aux facteurs de faisabilité et désirabilité perçues.

La désirabilité perçue capte l'ensemble des éléments issus de l'environnement direct de l'individu et susceptibles de susciter chez le jeune, le désir d'entreprendre ou non. Il s'agit dans le contexte de l'ERI-ESI 2017-2018 de l'existence d'un parent menant une activité entrepreneuriale et de l'incidence qu'ont les mentalités propres à l'espace géographique dans lequel se situe le jeune sur sa perception de l'entrepreneuriat. Ces mentalités propres aux espaces géographiques sont prises en compte à travers l'introduction d'une variable indicatrice des pays de provenance.

La faisabilité perçue désigne la perception qu'a l'individu des difficultés à surmonter, en pratique, pour entreprendre. Suivant l'ERI-ESI 2017-2018, nous avons pu identifier deux variables pouvant servir à couvrir ce facteur. Tout d'abord, nous avons la connaissance de structures de microfinance et la nature de leur activité qui apporte de la crédibilité à la faisabilité d'une activité entrepreneuriale. Puis, la principale raison justifiant qu'un individu n'ait pu faire l'expérience personnelle d'un environnement entrepreneurial ; soit, en tant qu'entrepreneur ou encore, comme employé d'une microstructure. Outre les facteurs cités dans la théorie de l'approche du comportement entrepreneurial par les intentions, le présent article se propose de trouver dans d'autres facteurs, sociodémographiques principalement, des variables susceptibles d'influer sur la décision d'opter pour un emploi indépendant ou non.

En effet, la prise en compte de cet aspect, dans l'analyse des déterminants de la décision d'entreprendre, n'est pas nouvelle dans la littérature empirique. Pour s'en convaincre, il suffirait de passer en revue les variables d'analyse retenues dans Kane et al (2020) et Kane (2014). Ainsi, comme variables socio-démographiques, nous retenons les sous-groupes d'âge des jeunes, le sexe, le niveau d'éducation et la situation dans l'emploi. Enfin, la variable dépendante de notre étude, celle renseignant sur le type d'emploi que l'individu a l'intention d'exercer, est captée par le type d'emploi recherché. Ainsi, après traitement des données, on obtient un échantillon de 8 087 individus répartis comme suit :

**Tableau 1 : Répartition de l'échantillon selon les modalités des variables**

Nom	Libellé	Modalités
fp1	Connaissance de structures de microfinance	Oui Non
fp2	Raison de la non-expérience d'un environnement, entrepreneurial	Les revenus procurés sont très faibles Ne correspond pas à ma formation Cela m'empêche de chercher d'autres emplois meilleurs Absence ou insuffisance de moyens financiers Ce n'est pas facile de créer une telle activité Autres causes
dp1	Exposition à l'action entrepreneuriale via le père/tuteur au début de la jeunesse	Père/tuteur présent et entrepreneur Père/tuteur présent et non entrepreneur Père/tuteur absent
dp2	Exposition à l'action entrepreneuriale via la mère/tutrice au début de la jeunesse	Mère/tutrice présente et entrepreneur Mère/tutrice présente et non entrepreneur Mère/tutrice absente
dp3	Pays de l'UEMOA	Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo
sd1	Groupes d'âges des populations jeunes	15 - 24 ans 25 - 35 ans
sd2	Sexe	Homme Femme
sd3	Niveau d'instruction	Aucun Primaire Secondaire Supérieur
sd4	Situation dans l'emploi	Chômeur Main d'œuvre potentielle
int1	Type d'emploi recherché	Emploi indépendant Emploi salarié Aucune préférence d'emploi

Source : Auteur

## RESULTATS

Le tableau ci-dessous présente les principaux résultats obtenus après l'implémentation d'un modèle logit multinomial dont la variable dépendante, le type d'emploi recherché, a trois modalités (emploi indépendant, emploi salarié et aucune préférence d'emploi). En vue de faire la

lumière sur les déterminants de l'arbitrage entre le salariat et l'entrepreneuriat chez les jeunes chômeurs de l'UEMOA, nous comparons la modalité de référence (emploi salarié) avec la modalité « emploi indépendant ».

**Tableau 2 : Récapitulatifs des résultats après modélisation**

Variables	Modalités	Odd ratio
Situation dans l'emploi (chômeur)	Main d'œuvre potentielle	1,67***
Sexe (femme)	Homme	0,78***
Niveau d'éducation (aucun niveau)	Primaire	0,71***
	Secondaire	0,17***
	Supérieur	0,05***
Raison de la non expérience d'un environnement entrepreneurial (faible profit espéré)	Ne correspond pas à ma formation	0,65**
	Cela m'empêche de chercher d'autres emplois meilleurs	0,46*
	Absence ou insuffisance de moyens financiers	1,95***
	Autres causes	1,65***
Exposition à l'entrepreneuriat via le père/tuteur dans les débuts de la jeunesse (père/tuteur entrepreneur)	Ce n'est pas facile de créer une telle activité	1,21
	Père/ tuteur présent et non entrepreneur	0,72***
Exposition à l'entrepreneuriat via la mère/tutrice dans le début de la jeunesse (mère/tutrice entrepreneure)	Père/tuteur absent	0,78*
	Mère/ tutrice présente et non entrepreneure	1,16*
Connaissance de structures de microfinance	Mère/tutrice absente	1,30
	Non	1,42***
Pays (Burkina Faso)	Côte d'Ivoire	1,28*
	Guinée Bissau	0,49***
	Mali	0,61***
	Niger	1,47*
	Sénégal	1,37***
	Togo	1,71***
	Bénin	0,79

Note : \*, \*\*, \*\*\* désignent respectivement une significativité au seuil de 10 %, 5 % et 1 %

Source : Auteur

En général, plus le jeune gagne en instruction, moins il a de chances d'être à la recherche d'emploi indépendant plutôt qu'un emploi salarié. En effet, comparativement au jeune sans éducation, celui dont le niveau d'éducation s'établit au niveau primaire, secondaire ou supérieur a respectivement 29 %, 83 % et 95 % moins de chances de désirer entreprendre plutôt que d'occuper un emploi salarié. Aussi, comparativement au jeune qui est chômeur celui qui fait partie de la main d'œuvre potentielle a 67 % plus de chances d'avoir l'intention d'entreprendre plutôt que de rechercher un emploi salarié.

Comparativement au jeune n'ayant pas pu faire l'expérience d'un environnement entrepreneurial du fait qu'il juge que les revenus générés par l'entrepreneuriat sont insuffisants, le jeune dont la non expérience d'un environnement entrepreneurial est soit due à l'inadéquation de ses formations ou au fait que la pratique d'une activité entrepreneuriale l'empêcherait de rechercher d'autres activités beaucoup plus rémunératrices a respectivement 35 % et 54 % moins de chances de désirer entreprendre plutôt qu'un emploi salarié. A contrario, celui dont la non-expérience d'un environnement entrepreneurial est, soit due à l'absence de moyens financiers ou à tout autre cause, a respectivement 95 % et 65 % plus de chances de désirer entreprendre plutôt qu'un emploi salarié.

Dans le même ordre d'idée, les jeunes de sexe masculin ont 22 % moins de chances que leurs homologues de sexe féminin de vouloir entreprendre plutôt que d'occuper un emploi salarié. Comparativement au jeune qui au tout début de sa jeunesse a un père ou tuteur entrepreneur, celui dont le père ou tuteur est présent mais n'entreprend pas a 28 % moins de chances de rechercher à entreprendre plutôt qu'un emploi salarié. On note aussi que le jeune dont le père ou le tuteur est absent lors des débuts de sa jeunesse a 22 % moins de chances d'entre-

prendre comparativement à celui qui a bénéficié de la présence d'un père ou d'un tuteur entrepreneur.

Par ailleurs, le jeune ayant une mère ou une tutrice présente et entrepreneure plutôt que non entrepreneure a 16 % plus de chances de désirer entreprendre plutôt que de rechercher un emploi salarié. En outre, on note que les jeunes du Togo, du Sénégal, du Niger et de la Côte d'Ivoire sont plus entreprenants que ceux du Burkina Faso. Lesquels sont plus entreprenants que ceux du Mali et de la Guinée Bissau. En effet, l'interprétation des odds ratio révèle que les jeunes du Togo, Sénégal, Niger et la Côte d'Ivoire ont respectivement 71 %, 37 %, 47 % et 28 % plus de chances d'être entreprenants que ceux vivant au Burkina Faso tandis que ceux de la Guinée Bissau et du Mali ont respectivement 51 % et 39 % moins de chances d'entreprendre que les jeunes du Burkina Faso. Enfin, le jeune ne connaissant pas de structures de microfinance a, comparativement à celui qui en connaît, 42% plus de chances de vouloir entreprendre plutôt que d'être en quête d'un emploi salarié.

## DISCUSSION DES RESULTATS

Tout d'abord, le genre, à l'instar des travaux de Kane et al (2020) se révèle être un caractère influençant l'arbitrage entre la recherche d'un emploi salarié ou indépendant. En effet, du fait de leur relative marginalisation sur le marché du travail notamment, dans l'emploi salarié comparativement aux hommes, les femmes ont moins d'opportunités en matière d'emploi salarié ou alors les perçoivent relativement moins que ces derniers.

Cette situation découle, en partie, des taux de scolarisation du primaire, secondaire et supérieur plus prononcés chez les hommes que chez les femmes. En général, ces dernières ne disposent pas d'autant de capital humain que les hommes pour prétendre avoir les mêmes chances d'ob-

tenir un emploi salarié ou un salaire donné. Ainsi, la plupart d'entre elles perçoivent l'entrepreneuriat comme un moyen de survie, une solution à la marginalisation dont elles sont victimes.

On note également que l'existence de proches qui sont entrepreneurs renforce la volonté d'entreprendre plutôt que de rechercher un emploi salarié chez les jeunes chômeurs. Ce résultat, largement approuvé dans la littérature sur le choix entrepreneurial (Kane et al, 2020 ; Krueger et Carsrud, 1993), l'est également dans le contexte de l'UEMOA. A contrario, on trouve que lorsque ce parent ou proche du jeune est une femme (mère ou tutrice) alors il est moins enclin à entreprendre. Ce résultat s'explique par la nature même des activités entrepreneuriales généralement menées par les femmes.

En effet, la plupart de ces activités se faisant à de petites échelles et ne suffisant souvent pas à satisfaire les besoins de subsistance de leurs familles, elles sont de facto jugées relativement moins attrayantes.

On note également qu'à l'instar de Kane et al (2020), l'accumulation de capital humain renforce, dans la perspective d'une embauche, les prétentions salariales des jeunes. Ainsi, les jeunes dotés de savoir-faire et connaissances préfèrent s'orienter vers un emploi salarié en vue de profiter de cet avantage certain que leur confère leur capital humain dans la négociation salariale. Cependant, on constate que les jeunes n'ayant aucune éducation sont plus enclins à entreprendre. Ainsi, l'on est en droit de penser que leur intention entrepreneuriale pourrait être perçue comme une obligation à laquelle, ils ne peuvent échapper s'ils veulent réellement survivre et non comme un choix résultant d'une ferme volonté de créer de la valeur ou de laisser libre cours à sa passion pour l'entrepreneuriat.

Contre toute attente, nous trouvons que la connaissance de structures de microfinance par les jeunes ne booste pas pour autant leur appétence pour l'entrepreneuriat comparativement à ceux n'ayant aucune information sur l'activité des structures de microfinance. Comme le suggèrent les cas marocain et ghanéen retracés respectivement dans les travaux de Boateng et al (2014) et Sabri (2017), ce résultat pourrait être imputable au faible taux d'accès au crédit de ces jeunes, dans les structures de microfinance. En effet, puisque l'accès au crédit constitue un facteur décisif pour la matérialisation de l'activité entrepreneuriale donc, naturellement, pour le renforcement de l'intention entrepreneuriale, l'on comprend aisément que l'on ne puisse observer une plus grande disposition à entreprendre chez les jeunes connaissant des structures de microfinance comparativement à ceux qui en ignorent l'existence.

### Bibliographie

- Ajzen, I. (1987), *Attitudes, traits, and actions: Dispositional prediction of behavior in personality and social psychology*, Advances in experimental social psychology, No. 20, pp. 2-63.
- Ajzen, I. (1991), *The theory of planned behavior*, Organizational Behavior and Human Decision Processes, No. 50, pp. 179-211.
- Benredjem, R. (2009), *L'intention entrepreneuriale : l'influence des facteurs liés à l'individu et au milieu*, ffhahsh-00528755, 18 p.
- Boateng, G., Boateng, A. et Bampoe, H. (2014), *Barriers to youthful entrepreneurship in rural areas of Ghana*, Global Journal of Business Research, Vol. 8, No. 3, pp. 109-116.
- Kane, A., Ablouka, G., Dogbe, K. (2020), *Les déterminants de l'arbitrage entre entrepreneuriat et salariat au Sénégal*, Actes de la deuxième conférence internationale sur la Francophonie économique, CIRPEC, Université de Montréal, Observatoire de la francophonie économique, pp. 613-632.
- Kane, O., Sy, T., Massing, F., Liboudou, L. (2014), *Les Déterminants de l'Entrepreneuriat des Jeunes en Afrique de l'Ouest : Le Cas de la Mauritanie et du Sénégal*, Rapport de Recherche du FR-CIEA No. 81/14, 69 p.
- Krueger, N. et Carsrud, A. (1993), *Entrepreneurial intentions: Applying the theory of planned behaviour*, Entrepreneurship & Regional Development, An International Journal, 5:4, pp. 315-330.
- Sabri, M. (2017), *Les déterminants de l'entrepreneuriat chez les jeunes*, IOSR Journal of Business and Management, Vol. 19, pp. 07-17.
- Shapero, A. et Sokol, L. (1982), *The Social Dimension of Entrepreneurship*, in C.A. Kent, D. L. Sexton, K.H. Vesper (eds), Encyclopedia of Entrepreneurship, Englewood Cliffs NJ : Prentice Hall, pp. 72-90.
- Tchagang, E. (2017), *Les déterminants de l'intention entrepreneuriale des étudiants camerounais*, Management & Sciences Sociales, No. 22 janvier-juin 2017, pp. 172-190.
- Vestraete, T. et Fayolle, A. (2005), *Paradigmes et entrepreneuriat*, Revue de l'Entrepreneuriat, Vol.4, No.1, pp. 33-52.

On note aussi que l'inadaptation des formations des jeunes aux activités entrepreneuriales constitue un obstacle majeur à l'intention d'entreprendre. Concernant les jeunes qui pensent que la pratique d'une activité entrepreneuriale est si absorbante qu'elle ne leur laisse pas la latitude d'entreprendre sont disposés à entreprendre sans toutefois en faire une activité à plein temps.

De ce fait, ils ne jugent pas nécessaire de lui allouer la part belle de leur temps de travail. Aussi, figurer dans la main d'œuvre potentielle plutôt que d'être chômeur confère, au jeune, une plus grande appétence pour l'entrepreneuriat plutôt que pour un emploi salarié. Il s'agit là d'un résultat d'autant plus compréhensible que la main d'œuvre potentielle est constituée de chômeurs découragés qui, lassés de rechercher vainement un emploi salarié, envisagent de se rabattre sur l'auto emploi en attendant qu'un emploi salarié plus ou moins attrayant leur soit proposé.

Enfin, en matière d'intention entrepreneuriale, on note des disparités entre les pays de l'UEMOA. Ce qui laisse soupçonner l'existence de facteurs contextuels propres à chaque pays (climat des affaires, qualité des institutions, normes sociales en matière d'entrepreneuriat) susceptibles d'expliquer un relatif attrait pour l'entrepreneuriat plutôt qu'un emploi salarié chez les jeunes d'un pays comparativement à un autre.

### CONCLUSION

La présente étude s'est proposée de contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes chômeurs de l'UEMOA, en identifiant des déterminants de l'arbitrage entre l'emploi salarié et l'entrepreneuriat chez ces derniers. Ainsi, suivant les résultats fournis par un modèle logit multinomial, nous trouvons que ces facteurs sont : le sexe, le niveau d'instruction, la connaissance d'entrepreneurs, l'inadéquation de la formation relativement à l'entrepreneuriat et la situation dans l'emploi.

On note aussi l'existence de facteurs contextuels à l'origine des disparités inter-pays dans l'arbitrage salariat - entrepreneuriat chez notre population d'intérêt. A la lumière des résultats ci-haut, il nous paraît nécessaire de mettre l'accent sur l'accompagnement des jeunes qui pourraient potentiellement se tourner vers l'entrepreneuriat, notamment via la mise en place de formations (comptabilité élémentaire, gestion financière, management, etc.) qui renforcent leur résilience entrepreneuriale.

Aussi, il serait judicieux de faire la promotion d'entrepreneurs auprès des jeunes afin qu'ils puissent s'en inspirer. Enfin, l'élargissement du crédit, l'assouplissement des conditions d'accès au crédit et une assistance dans l'élaboration de business plan, sont à encourager.

# Nouvelles d'AFRISTAT

## Visites

### Visite de courtoisie et de travail du Directeur Général d'AFRISTAT au Burundi



■ M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général d'AFRISTAT, a séjourné, du 19 au 24 mars 2022, à Bujumbura pour une mission d'information, de mobilisation des ressources et de recueil des besoins d'assistance technique du Burundi en 2022.

Au titre de l'information, un compte rendu a été fait au nouveau Président du Conseil des Ministres (PCM) sur les activités réalisées par AFRISTAT ces dernières années et les conditions matérielles dans lesquelles elles ont été mises en œuvre. Il a été, également à cette occasion, présenté les principaux défis auxquels l'institution sera confrontée durant le mandat qui court de janvier 2022 à décembre 2023. Dans le même temps, la mission a abordé avec M. le PCM l'espoir que le Burundi continuera sur son

rythme de versement annuel de contributions. Par ailleurs, les besoins d'assistance technique du Burundi adressés à AFRISTAT pour l'année 2022 ont été recueillis.

L'inventaire de ces besoins a été fait essentiellement en travaillant avec l'Institut de la Statistique et des Etudes économiques du Burundi (ISTEEBU) ainsi que la Direction générale du Plan. En marge des rencontres avec l'ISTEEBU, la mission a rendu une visite de courtoisie à l'Institut de Statistiques appliquées (ISTA) du Burundi pour s'enquérir des conditions de travail et d'organisation au sein de cet établissement de formation. Il a été noté un grand intérêt de l'ISTA d'intégrer à terme le réseau des écoles de statistique africaines (RESA).

### Visite de courtoisie et de travail du Directeur Général d'AFRISTAT au Gabon

■ Du 20 au 28 février 2022, M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général d'AFRISTAT, a séjourné à Libreville pour une mission de coordination, de mobilisation des ressources et de recueil des besoins d'assistance technique du Gabon en 2022. Au titre de la coordination statistique, le point a été fait sur les activités exécutées dans le cadre du projet mis en œuvre par AFRISTAT et des modalités pour son accélération. Les besoins d'appuis hors projet ont aussi été mis en évidence et des modalités d'exécution esquissées.

Par ailleurs, des discussions pratiques ont été arrêtées pour assurer un traitement diligent des demandes de paiement introduites par AFRISTAT dans le cadre de la convention d'intervention

spécifique. En ce qui concerne la mobilisation des ressources, le Directeur Général a effectué le suivi du montant des contributions engagées au titre des contributions au Fonds AFRISTAT 2016-2025 pour le Gabon sur l'exercice 2021. Avec l'appui du Directeur Central des Affaires Financières du Ministère assurant la tutelle de la DGS du Gabon, il a été constaté qu'il y avait une instance de paiement à la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor (DGCP). Au cours des contacts établis, M. Nguema Meye a eu l'opportunité d'être reçu en audience par M. Crésant Pambo, Directeur Général Adjoint de la DGCP avec qui la question du paiement à AFRISTAT des contributions dues par le Gabon a été abordée.



## Arrivées

### Prise de fonction du Directeur Général Adjoint



■ M. Serge Jean Edi, nommé par le Conseil des Ministres d'AFRISTAT du 16 décembre 2021, au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT pour la période 2022-2025, a pris effectivement fonction le 3 janvier 2022. L'intéressé qui travaillait déjà à AFRISTAT depuis juin 2011, a occupé les postes d'expert économiste principal et de chef du Département Etudes et synthèses économiques. Ingénieur statisticien économiste, diplômé (1996) de l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan, après celui d'ingénieur des travaux

statistiques (1989), il a débuté sa carrière en 1990 à l'Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire où il a gravi des échelons pour accéder au poste de Directeur du Département Statistiques et synthèses économiques (2003-2007).

Il a ensuite servi au PNUD du Rwanda comme conseiller du Directeur Général de l'INS en statistiques économiques (2008-2009).

Il a été également consultant en statistiques du secteur réel pour la Commission de l'UEMOA et AFRITAC de l'Ouest (FMI).

## Arrivée de la deuxième promotion du programme « jeunes statisticiens »

■ Dans le cadre de son programme « jeunes statisticiens », AFRISTAT vient de recruter la deuxième promotion des jeunes récemment diplômés des écoles de statistique et de démographie en Afrique.

Les cinq recrues de l'année 2022 sont présentées dans le tableau ci-contre :

Nom et Prénom	Nationalité	Ecole de formation
Diarra Ousmane	Maliennne	ENSAE (Dakar)
Kaba Sidiki	Guinéenne	IFORD (Yaoundé)
Konga Mangaya Jonas	Congolaise	ENSEA (Abidjan)
Djepi Tounkap Josiane Fanny	Camerounaise	ISSEA (Yaoundé)
Gbadoe Arnold Folly	Togolaise	ISSEA (Yaoundé)

## Nomination

### Nomination d'un nouveau Directeur Général à l'Institut National de la Statistique de Guinée



■ Dr Makan Doumbouya est docteur en économie. Il est également titulaire du diplôme d'Ingénieur statisticien économiste de l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et

d'Economie appliquée (ENSEA) d'Abidjan. Il a été nommé le 14 mars 2022 Directeur Général de l'Institut National de la Statistique de la Guinée. Avant sa nomination, il travaillait à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) qu'il a intégrée le 1<sup>er</sup> octobre 2010. A la BCRG, il a occupé successivement les fonctions suivantes : d'octobre 2010 à août 2017, il a été Responsable des prévisions et des études économiques et financières ; Assistant du Directeur des Etudes et de la Recherche d'août 2017 à mars 2021, et de Directeur Adjoint des Etudes et de la Recherche de mars

à septembre 2021. Il a été Directeur des Etudes et de la Recherche de septembre 2021 jusqu'à sa nomination à la tête de l'INS.

Dr Doumbouya est auteur d'une quinzaine de travaux de recherche portant notamment sur l'intégration monétaire, l'inflation, la monnaie, les changes et la fuite des capitaux. Il a contribué activement à la mise en place des indicateurs de conjoncture et à l'amélioration des statistiques de la balance des paiements à la BCRG. Il a également contribué à la conception et à l'élaboration du modèle de prévision et d'analyse des systèmes de politiques à la BCRG.

## Activités de la Direction générale

### Webinaire 8<sup>e</sup> conférence PARIS21 / AFRISTAT / INSEE / UNECA sur les recensements économiques et les répertoires d'entreprises

AFRISTAT, en partenariat avec l'INSEE, PARIS 21 et l'UNECA a organisé, les 8 et 9 février 2022, le webinaire 8<sup>e</sup> conférence sur *Les recensements économiques et les répertoires d'entreprises : stratégies mises en œuvre et pour quels besoins ?*

Ce webinaire s'inscrit dans l'initiative de ces institutions d'organiser un cycle de conférences

opérationnelles et méthodologiques qui vise à encourager les échanges d'expérience constructifs entre les INS autour de sujets communs.

Cette conférence a été animée en deux sessions de 1 heure 30 chacune par des panélistes d'AFRISTAT, des INS du Bénin, Cameroun, du Mali, du Sénégal et de la Tunisie pour partager

leurs expériences. Elle a connu la participation de plus d'une centaine de cadres des INS des Etats membres d'AFRISTAT et du Maghreb.

L'expert en charge des statistiques d'entreprises a présenté une communication portant sur les travaux d'AFRISTAT dans l'organisation des Recensements généraux des entreprises (RGE) dans les Etats membres.

### Webinaire sur les thèmes *Travail et inégalités* et *Santé de la femme et de l'enfant* en lien avec les ODD par les jeunes statisticiens

AFRISTAT a organisé le 15 février 2022 un webinaire de présentation des travaux des jeunes statisticiens recrutés sur le Projet d'appui au suivi des ODD en Afrique (SODDA) mis en œuvre de 2017 à 2020, géré et coordonné par AFRISTAT et Expertise France avec l'appui de l'Insee.

Les discussions ont été menées en français et en deux sessions de 1 heure chacune sous la modération de Dr Steve Bertrand Mbokolbara,

Administrateur Provisoire de l'IFORD. Le webinaire a traité des problématiques en lien avec les ODD, orientées précisément sur les thèmes : *Travail et inégalités* et *Santé de la femme et de l'enfant*.

#### Session 1 : Travail et inégalités

Deux présentations portant sur le travail et les inégalités à partir des données de l'Enquête régionale intégrée sur l'Emploi et le secteur

informel et des données d'un échantillon de salariés de l'économie ivoirienne ont fait l'objet de cette session.

#### Session 2 : Santé de la femme et de l'enfant

Les deux présentations de cette session ont porté sur les indicateurs de l'agenda 2030 en lien avec les femmes et les enfants au Mali et au Burkina Faso.

## Convention d'exécution des travaux statistiques du PSR-UEMOA 2015-2020

*La période sous revue a été marquée par les missions de supervision administrative et financière.*

### Coordination

■ Les missions de clôture du projet PSR-UEMOA ont été réalisées dans les pays ci-après : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Niger, Sénégal et Togo.

A l'issue de ces missions :

- la situation des dépenses effectuées dans le cadre des activités du projet et justifiées auprès d'AFRISTAT a été établie ;
- le reliquat des ressources du projet qui doit être reversé à AFRISTAT a été dégagé ;

- la situation des immobilisations du projet a été établie ;
- les pièces justificatives ont été collectées ;
- des recommandations, dont les mises en œuvre faciliteront l'audit du projet, ont été formulées à l'endroit des INS.

## Projet de Gestion économique et Développement des statistiques pour l'élaboration des Politiques (GEDES) Djibouti

*AFRISTAT a signé une convention le 28 octobre 2021 avec les autorités djiboutiennes pour renforcer les capacités de l'Institut de la Statistique de Djibouti (INSTAD) dans les domaines de la comptabilité nationale, des statistiques d'entreprises, des statistiques des prix, de la matrice de comptabilité sociale (MCS) et des statistiques du commerce extérieur. Le projet découlant de cette convention est financé sur une initiative de la Banque mondiale.*

### Statistiques des prix

■ M. Tchadéléki Biabalo Bahaze-Dao, expert en statistiques des prix à AFRISTAT a animé une formation en ligne sur la méthodologie de collecte, d'apurement des données et de calcul des indices de prix à la consommation avec les cadres chargés de la production de l'IPC à l'Institut National de la Statistique de Djibouti (INSTAD) du 13 au 21 février 2022.

Le webinaire a regroupé une dizaine de participants essentiellement provenant du service des prix de l'INSTAD.

Les cadres de l'INSTAD ont été recyclés sur :

- (i) les bases théoriques de l'indice des prix à la consommation ;
- (ii) les différents types d'indices de prix à la consommation ;
- (iii) Les concepts de variétés, produits, produits élémentaires et séries ;
- (iv) la gestion de l'indice harmonisé des prix à la consommation ;
- (v) la détermination des prix de bases, les pondérations, la prise en compte de la saisonnalité des produits ;
- (vi) le raccordement et la rétropolation des IPC ;
- (vii) la méthode de collecte des IHPC ;
- (viii) les formules de calcul des indices élémentaires aux indices communautaires ;
- (ix) l'analyse des indices et leur publication.

■ MM. Tchadéléki Biabalo Bahaze-Dao et Issoufou Meité, respectivement expert en statistiques des prix et expert informaticien à AFRISTAT ont effectué une mission à l'INSTAD de Djibouti, du 14 au 22 mars 2022.

La mission avait pour objectif de former les cadres de l'INSTAD à l'installation, l'utilisation et la maintenance de l'application Phoenix.

A l'issue des travaux, les résultats suivants ont été atteints :

- (i) l'application Phoenix est installée sur la machine transformée en serveur et sur

une machine en local ;

- (ii) les informaticiens sont formés à la maintenance de l'application y compris le processus de sauvegarde et de restauration des bases de données ;
- (iii) les statisticiens des prix ont une bonne connaissance des caractéristiques et des fonctionnalités du logiciel Phoenix ;
- (iv) les statisticiens des prix sont formés à l'utilisation de tous les modules de l'application à l'exception du module diffusion ;
- (v) les participants sont formés à la préparation des fichiers importables dans Phoenix ;
- (vi) les fichiers tests de base pour le fonctionnement de Phoenix pour le pays sont préparés et importés dans la base des données de l'application.

### Macroéconomie

■ AFRISTAT a effectué du 6 au 10 février 2022, une mission de diagnostic à Djibouti conduite par MM. Serge Jean Edi, Directeur Général Adjoint et Houssoube Fata, expert associé. Cette mission a été réalisée pour mieux identifier les besoins de la Direction de l'économie et du plan (DEP). Elle a consisté en un diagnostic succinct du dispositif de cadrage macroéconomique et budgétaire qui a débouché sur la proposition d'une feuille de route. Celle-ci contient une esquisse du plan d'actions pour renforcer les capacités institutionnelles et techniques de la DEP de Djibouti.

### Comptabilité nationale

■ Une mission d'AFRISTAT réalisée par M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, s'est déroulée du 14 au 24 mars 2022 à Djibouti.

L'objectif global de la mission était d'engager les travaux de rattrapage des comptes nationaux.

Ainsi, les travaux de la mission ont permis de :

- (i) finaliser les comptes définitifs de 2014, à l'aide du module ERETES ;
- (ii) faire un rappel des étapes de traitements des sources de données avec ERETES ;
- (iii) passer en revue les traitements des sources réalisés pour les comptes de l'année 2015 ; échanger sur les travaux en perspectives.

### Commerce extérieur

■ Deux missions d'AFRISTAT réalisées par M. Elhadji Omar Senghor, expert associé en statistiques du commerce extérieur, se sont déroulées à Djibouti du 23 janvier au 3 février 2022 et du 13 au 24 mars 2022.

Les objectifs de ces missions étaient d'appuyer les cadres de l'INSTAD à la consolidation des acquis d'Eurotrace, à la résolution des problèmes et au paramétrage des dimensions du domaine de Djibouti pour le traitement des données douanières avec Eurotrace.

A l'issue de ces missions, les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) les composantes du domaine de Djibouti (plan de classification, datasets principaux et dérivés) pour le traitement des données du commerce extérieur avec Eurotrace sont bien comprises ;
- (ii) les acquis pour le traitement des données du commerce extérieur avec Eurotrace sont consolidés ;
- (iii) les régimes douaniers transcodés en type de commerce ;
- (iv) les régimes douaniers et codes additionnels sont paramétrés en type de commerce ;
- (v) le domaine MS ACCESS de Djibouti a été créé ;
- (vi) les règles de validation ont été implémentées ;
- (vii) les déclarations douanières (format Excel puis format texte) ont été importées ;
- (viii) les extractions via le « commext browser » ont été approfondies.

## Projet FAO d'assistance au développement méthodologique et au renforcement des capacités dans le domaine des indicateurs ODD 2.3.1 et 2.3.2

AFRISTAT a signé un protocole d'accord avec la FAO, dans le cadre de l'assistance au développement méthodologique et au renforcement des capacités dans le domaine des indicateurs ODD 2.3.1 et 2.3.2 dans deux pays membres d'AFRISTAT.

Le Programme est mis en œuvre par AFRISTAT dans deux de ses Etats membres.

L'assistance technique aura pour objectif de :

(i) Contribuer à la finalisation de la méthodologie de l'indicateur ODD 2.3.1 et des outils méthodologiques concernant les indicateurs ODD 2.3.1 et 2.3.2 ;

(ii) Renforcer les capacités des statisticiens africains en matière de collecte, de traitement, d'analyse de données et de diffusion des indicateurs ODD 2.3.1 et 2.3.2 visant à mesurer les tendances de la pro-

ductivité et des revenus des petits producteurs alimentaires.

Les premières activités mises en œuvre dans le cadre de ce programme permettront d'identifier les deux pays pilotes devant prendre part au programme.

L'équipe conjointe d'AFRISTAT et de la FAO a contacté sept (pays (Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Madagascar, Mali, Niger et Togo) afin de disposer d'informations sur les statistiques agricoles permettant de calculer les indicateurs ODD 2.3.1 et 2.3.2.

Cinq critères ont été retenus pour choisir les

deux pays pilotes :

- Intérêt et disponibilité à participer ;
- Conduite régulière d'une enquête agricole ;
- Disponibilité et accessibilité aux microdonnées ;
- Calendrier de la prochaine enquête agricole ;
- Possibilité d'inclure des variables dans la prochaine enquête agricole.

L'analyse de la disponibilité des données a suscité l'organisation des réunions virtuelles avec quatre pays (Bénin, Burkina Faso, Mali et Niger).

# Autres activités d'AFRISTAT

## Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

### ■ Mali

Une mission d'AFRISTAT réalisée par M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, s'est déroulée du 20 au 27 février 2022 à Koulikoro au Mali, dans le cadre d'un appui à l'élaboration des comptes nationaux.

L'objectif principal visé à travers cette intervention était d'élaborer le Tableau des Comptes économiques intégrés (TCEI) de l'année de base 2015 selon la méthodologie du SCN 2008.

Ainsi, les travaux de la mission ont permis de :

- (i) assurer la cohérence entre le TRE et le TCEI ;
- (ii) équilibrer les matrices de Qui-à-Qui ;
- (iii) réaliser les travaux de synthèse finale.

### ■ Mission circulaire AFRISTAT-CEDEAO

Une mission circulaire conjointe (Commission de la CEDEAO, AFRISTAT) sur le diagnostic des comptes nationaux et des statistiques des prix s'est déroulée à l'Institut de Statistique du Ghana (GSS) à Accra du 10 au 14 janvier 2022, à l'Institut de Statistique de Gambie (GBOS) à Banjul du 17 au 21 janvier 2022 et à l'Institut

de Statistique de la République Fédérale du Nigéria (NBS) à Abuja du 24 au 28 janvier 2022.

AFRISTAT était représenté dans cette mission par MM. Ibrahima Sory et Tchadéléki Biabalo Bahaze-Dao, respectivement expert en comptabilité nationale et expert en statistiques des prix.

Y ont également pris part trois cadres du département de la recherche et des statistiques de la Commission de la CEDEAO, un expert en statistiques des prix de l'Institut National de Statistique de Sierra Leone et un expert en comptabilité nationale de l'Institut National de Statistique du Nigéria.

L'objectif de la mission était de faire le diagnostic sur le dispositif de production des comptes nationaux et des indices de prix à la consommation.

A ce titre, les travaux de la mission dans les trois pays visités ont permis de :

Pour les statistiques des prix :

- (i) identifier les sources de données utilisées pour collecter et calculer les IPC ;
- (ii) comparer les points communs et les diver-

gences méthodologiques dans la compilation des indices ;

- (iii) échanger sur les meilleures pratiques dans la collecte et le calcul des indices à partir de la COICOP ;
- (iv) recommander des solutions adéquates pour l'harmonisation des méthodologies de collecte et de calcul des IPC dans les pays membres.

Pour les comptes nationaux :

- (i) analyser le cadre légal, institutionnel et organisationnel en relation avec les comptes nationaux ;
- (ii) décrire les moyens humains, matériels et techniques de travail du service de la comptabilité nationale ;
- (iii) analyser l'état de la production des comptes nationaux dans le pays ;
- (iv) évaluer le degré de mise en œuvre des standards internationaux (SCN93 et SCN 2008) ;
- (v) faire l'état des lieux des sources de données utilisées pour l'élaboration des comptes nationaux.

# Activités internationales

■ M. Serge Jean Edi, Directeur Général Adjoint, a représenté AFRISTAT à la visioconférence organisée par l'Insee et la Direction générale du Trésor français le 15 février 2022 sur le thème *Construction d'intervalles de confiance entre lecture du passé avec le modèle Mésange*. Une analyse réalisée avec le modèle Mésange de l'Insee a fait l'objet de ce séminaire.

Les communications ont permis de présenter les résultats de cette analyse et ont permis des échanges fructueux. Ils ont porté sur :

- (i) analyse des résidus du modèle ;
- (ii) construction d'intervalles de confiance pour les fonctions de réponse ;
- (iii) retour sur le passé : l'exemple de la Grande Récession.

■ AFRISTAT a été représenté à la 40<sup>e</sup> réunion ordinaire conjointe du Comité chargé des affaires économiques et monétaires et du Comité des opérations et de l'administration de l'Agence monétaire d'Afrique de l'Ouest (AMAO) par M. Serge Jean Edi, Directeur Général Adjoint.

Cette réunion s'est tenue par visio-conférence du 24 au 26 février 2022. Elle a été suivie de la 59<sup>e</sup> réunion du Comité des Gouverneurs le 3 mars 2022.

Outre les points habituels relatifs au rapport d'activité, au budget et au rapport de convergence, les échanges ont porté sur l'impact de la crise sanitaire sur l'économie de la Zone, les réserves de changes de la Zone monétaire unique, la taille et la répartition du capital de la future Banque Centrale de l'Afrique de l'Ouest, la mise en œuvre du projet de système de paiement et règlement de la CEDEAO.

■ Les travaux de la 53<sup>e</sup> session de la Commission statistique des Nations Unies se sont déroulés virtuellement du 28 février au 2 mars et le 4 mars 2022.

Ils ont enregistré la participation d'une délégation d'AFRISTAT conduite par son Directeur Général, M. Paul-Henri Nguema Meyé.

Après l'élection d'un nouveau bureau conduit par la Hongrie, la Commission a examiné toutes les thématiques techniques soumises à appréciation et avis pour décisions.

■ La Commission de la CEMAC a organisé les 7 et 8 mars 2022 à Douala la 8<sup>e</sup> Réunion de son Comité régional de statistique.

Le Comité a été informé des conclusions des travaux effectués par les experts des INS de la CEMAC et a examiné le projet de Plan d'action triennal 2022-2024 du programme STAT-CEMAC ainsi que le budget y relatif.

M. Nguema Meyé qui représentait l'Observatoire, a indiqué dans une communication dans quelle mesure AFRISTAT pourra, au côté des autres partenaires qui se sont exprimés, apporter sa contribution à la bonne réalisation des activités que l'institution économique sous régionale se propose de réaliser.

■ En marge de la 53<sup>e</sup> session de la Commission statistique des Nations Unies, l'Observatoire a participé à la réunion virtuelle portant sur la Phase 2 du Programme statistique Pan Africain (PAS2) organisée le 14 mars 2022 par Eurostat, Union Africaine, INSEE, Statistics Denmark, Statistics Norway et Expertise France.

Ce programme a été lancé par Eurostat pour soutenir l'Union africaine et les systèmes statistiques de ses Etats Membres.

Cet événement a permis de présenter le programme PAS2 aux INS africains, de fournir des informations sur ses objectifs et son contenu, et d'informer sur l'opportunité d'y participer.

■ A l'invitation du COMESA, le Directeur Général d'AFRISTAT a pris part à Lusaka du 14 au 17 mars 2022 à l'Atelier régional sur la SNDS organisé dans le cadre du programme de renforcement des capacités statistique phase 5 financé par la BAD.

L'harmonisation du processus d'élaboration des SNDS, l'échange d'expérience entre pays et la vulgarisation de quelques outils d'aide au

suivi et évaluation des SNDS ont constitué les principaux points examinés lors de cette rencontre régionale.

■ La 10<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil scientifique de l'ISSEA qui s'est déroulée les 17 et 18 mars 2022 à Douala, a vu AFRISTAT être représenté par M. Serge Jean Edi, Directeur Général Adjoint.

Les principaux points examinés au cours de cette session avaient trait :

- (i) au suivi des résolutions du dernier Conseil scientifique ;
- (ii) à la validation des programmes d'enseignement de la Formation continue ;
- (iii) à la proposition de révision de quelques dispositions du règlement intérieur des étudiants et stagiaires ;
- (iv) à la modification de l'organigramme de l'ISSEA ;
- (v) à la proposition des textes encadrant le fonctionnement des organes académiques ;
- (vi) à la proposition de recrutement d'un enseignant chercheur et d'un chargé de la recherche.

Les travaux ont abouti à l'adoption d'un relevé de conclusion avec les recommandations des participants.

■ M. Nguema Meyé a, pour le compte d'AFRISTAT, participé à la préparation du webinaire sur l'utilisation des images satellites pour les recensements en Afrique, en partenariat avec l'entité Géosystems France.

Cette rencontre virtuelle organisée le 31 mars 2022 a visé principalement à informer et encourager les échanges sur les technologies en lien avec la transition digitale des recensements.

De façon spécifique, les variantes d'images satellites et leurs utilisations possibles ont été dévoilées de même que des exemples d'exploitations ont été partagés par des spécialistes de structures comme Airbus ou Géospace.

# Échos des instituts nationaux de statistique

## ■ CAMEROUN

[www.statistics-cameroon.org](http://www.statistics-cameroon.org)

### Présentation des résultats de la convention d'assistance technique

Le 17 février 2022, s'est tenue à Yaoundé, la cérémonie de présentation des résultats de la convention d'assistance technique conclue entre l'INS et le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique (MINMIDT) pour la mise en place d'un Système d'information statistique pour la production de l'annuaire statistique du MINMIDT.

Les travaux étaient présidés par le Secrétaire Général du MINMIDT, représentant son Ministre de tutelle, et modérés par le Directeur Général de l'INS. Les principaux livrables attendus de la convention et qui ont fait l'objet des présentations lors de la cérémonie sont :

- (i) le document conceptuel du Système d'information statistique du Ministère ;
- (ii) l'annuaire statistique du sous-secteur des mines, de l'industrie et du développement technologique ;
- (iii) le rapport d'analyse de données ;
- (iv) la base de données dynamique du sous-secteur des mines, de l'industrie et du développement technologique.

### Production et publication de la note sur l'Evolution de l'inflation au Cameroun de 2016 à 2021 et perspectives 2022

Cette note apporte un éclairage sur la dynamique inflationniste observée sur les marchés des biens et services de consommation finale des ménages depuis 2016, ainsi que sur les principaux facteurs explicatifs de cette dynamique.

Ce sujet préoccupe aussi bien les consommateurs contraints par leur faible pouvoir d'achat que les entreprises qui relèvent l'augmentation des prix à la production et dans le même temps la difficulté de pouvoir les répercuter aux consommateurs avec le risque d'arrêt de la production de certains produits. Les pouvoirs publics, quant à eux, sont plutôt à la recherche des solutions pour un approvisionnement régulier des marchés à moindres coûts.

### Participation du Cameroun à la 53<sup>e</sup> session de COMSTAT/UN

Une délégation du Cameroun conduite par le Directeur Général de l'INS, M. Joseph Tedou, a

participé virtuellement à la 53<sup>e</sup> session de la Commission de Statistique de l'Organisation des Nations Unies (COMSTAT/UN).

Le thème général de cette session était de *Meilleures données, pour une vie meilleure*.

La contribution du Cameroun, pour le compte des pays africains, a porté sur les données et indicateurs pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Point 3a). Plus précisément, le Cameroun a présenté la position commune de l'Afrique sur le Rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités pour les statistiques du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

### 3<sup>e</sup> Recensement général des entreprises (RGE3)

Le Cameroun est engagé dans la réalisation de son troisième Recensement Général des Entreprises (RGE3) qui intervient dans un contexte marqué par la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement (SND30).

Cette opération statistique comporte plusieurs innovations au plan technique, notamment :

- (i) la numérisation du recensement ;
- (ii) l'optimisation de la collecte des données en deux phases (phase 1 : cartographie et dénombrement ; phase 2 : enquête de structure) ;
- (iii) la mise en place du Système d'Information géographique des entreprises (SIGEN).

L'objectif général est l'actualisation des statistiques économiques dont un des aspects clés concerne le répertoire national de référence des entreprises et établissements.

Les activités préparatoires du RGE3 sont pratiquement bouclées avec la finalisation des documents techniques suite à l'enquête pilote de cartographie et dénombrement réalisée en fin 2021.

Le projet de modernisation de la gestion du répertoire des entreprises à travers l'application informatique dénommée RISENE 2.0, réalisée en 2021, est dans sa phase 2. Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022, la version 2.1 a été produite. Elle prend en compte les besoins des utilisateurs conformément aux recommandations de l'atelier de vulgarisation tenu en novembre 2021.

### Réunion annuelle des services centraux et déconcentrés de l'INS

La réunion annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés de l'INS au titre de l'an-

née 2022, s'est tenue le 20 janvier 2022 au siège de l'INS à Yaoundé.

Placée sous la présidence du Directeur Général de l'INS, elle a connu la participation des responsables des services centraux jusqu'au rang de Chefs de services et assimilés, ainsi que des Chefs d'Agences régionales accompagnés de leurs chargés d'études.

Le thème central de cette rencontre était : *La gouvernance de l'INS au service de la SND30*.

Les sous thèmes, développés autour des quatre exposés, étaient :

- (i) Appropriation de la SND30 : Innovations et implications pour l'INS ;
- (ii) Schéma Directeur pour le développement de la statistique au niveau local ;
- (iii) Mise en œuvre de l'assurance qualité ;
- (iv) Innovations liées aux procédures financières et comptables applicables aux Etablissements publics administratifs (EPA).

Les participants ont été bien éduqués sur les différents sous-thèmes et sur les difficultés rencontrées dans l'exécution du budget, les dysfonctionnements, les innovations spécifiques à l'exécution du budget.

### Suivi-évaluation des impacts socio-économiques du projet SEISE

Dans le cadre de la convention d'assistance technique avec le Ministère des Travaux publics (MINTP), l'INS réalise la 2<sup>e</sup> phase du suivi-évaluation des Impacts socio-économiques du projet d'aménagement de la route Batchenga - Ntui - Yoko - Leina (SEISE) dans la région du Centre au Cameroun.

Cette opération a pour objectifs : (i) d'établir la situation de référence avant le démarrage des différentes activités du projet ; (ii) d'effectuer une évaluation finale qui permettra de ressortir les effets immédiats à la fin du projet et (iii) de faire l'évaluation des impacts du projet.

Depuis janvier 2022, l'INS a entamé la préparation de la deuxième phase de l'étude avec la finalisation des outils techniques (questionnaires, manuels et autres), la mise en œuvre de la formation des formateurs, la reprographie des documents et l'acquisition du matériel de terrain.

Les travaux se poursuivront entre avril et juin 2022 avec différentes sessions de formations du personnel de collecte, suivi de la collecte, puis la saisie et l'exploitation des données en juillet, et la rédaction du rapport d'analyse entre juillet et août 2022.

## ■ GUINÉE EQUATORIALE

[www.inege.gq](http://www.inege.gq)

### Production de l'IPC du 4<sup>e</sup> trimestre 2021

Au quatrième trimestre 2021, le niveau général des prix a connu une hausse de 1,1 % au niveau national.

Cette hausse du niveau général des prix résulte de la hausse des prix des principaux groupes suivants :

- produits alimentaires et boissons non alcoolisées, avec une hausse des prix de 1,6 % ;
- les boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants, dont les prix ont augmenté de 1,2 % ;
- transport 1,1 %.

### Comparaison des prix moyens par ville :

La ville avec la plus forte hausse des prix était Ebibeyin, avec une augmentation de 2,5 %.

Cette augmentation est principalement due aux groupes :

- transports (14,4 %) ;
- santé (7,3 %) ;
- boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants (3 %).

### Inflation annuel moyen 2021 :

Le taux d'inflation annuel moyen était de -0,1 % en 2021.

Cette évolution négative s'explique principalement par les contributions des groupes :

- produits alimentaires et boissons non alcoolisées (-0,6 %) ;
- boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants (-0,1 %).

Il a néanmoins été observé que le niveau général des prix des biens et services à la consommation a augmenté de 2,9 % entre décembre 2020 et décembre 2021.

Ce sont les produits des groupes :

- transports (+ 5,7 %) ;
- produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+ 3,5 %) ;
- santé (+2,9 %) ;

- restaurants et hôtels (+2,9 %) ;
- boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants (+2 %) ;
- biens et services divers (+1,3 %) qui expliquent cette hausse.

#### Variation des prix par ville entre décembre 2020 et décembre 2021 :

La ville d'Ebibeyin enregistre encore la plus grande variation des prix entre décembre 2020 et décembre 2021 avec une augmentation de 3,6 %.

Cette variation est principalement due à la hausse des prix des groupes :

- produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+2 %) ;

- boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants (+4 %) ;
- mobilier, équipement ménager et entretien ménager courant (+5,9 %) ;
- santé (+5,6 %) et transport (+15 %).

En deuxième position se trouve la ville de Bata, avec une variation des prix de 3,5 % entre décembre 2020 et décembre 2021.

Celle-ci est causée principalement par les groupes :

- produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+5 %) ;
- boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants (+2 %) ;
- transport (+6,5 %) ;
- restaurants et hôtels (+3,4 %).

## MALI

[www.instat-gov.ml](http://www.instat-gov.ml)

### Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages

La vague 2 de la seconde édition de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) a été lancée au Mali.

Les travaux cartographiques de cette opération ont eu lieu du 23 février au 24 mars 2022, tandis que l'enquête proprement dite est fixée du 11 avril au 9 juillet 2022.

L'EHCVM est une enquête auprès des ménages destinée à fournir des données et des indicateurs susceptibles d'éclairer le pilotage de la stratégie de réduction de la pauvreté et du suivi des Objectifs de Développement durable (ODD).

Financée par l'Union économique et monétaire Ouest Africain (UEMOA), elle est réalisée par les Instituts nationaux de statistique des huit Etats membres.

### Revue annuel du Schéma Directeur de la Statistique

Le Système statistique national (SSN) du Mali prépare activement la 13<sup>e</sup> session de la Revue du Schéma Directeur de la Statistique (SDS).

Il s'agit d'une rencontre annuelle d'évaluation de l'état d'exécution des activités statistiques dans le pays, en vue d'une orientation stratégique des opérations à venir.

Elle est prévue pour fin avril 2022.

### Dénombrement du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5)

Après un léger report, le dénombrement du 5<sup>e</sup> Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5) est fixé du 18 mai au 15 juin 2022.

Dans le but de mieux organiser cette opération, l'Institut National de la Statistique (INSTAT) remobilise le personnel de terrain (superviseurs nationaux, superviseurs régionaux et locaux, contrôleurs TIC et agents recenseurs et chefs d'équipe) en vue d'une meilleure appropriation des outils techniques du recensement. C'est dans ce cadre qu'une série de formations (recyclage) a été initiée à l'intention dudit personnel.

## TOGO

[www.togostat.org](http://www.togostat.org)

### Atelier national de publication des comptes nationaux rétropolés de 2007 à 2015 sous le SCN 2008

Le 3 mars 2022, l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) a présenté au cours d'un atelier national, la publication des comptes nationaux rétropolés de 2007 à 2015 élaborés sous le nouveau système (SCN 2008).

Les travaux de cette rencontre ont été présidés par M. Simfeitchéou PRE, Ministre Conseiller du Président de la République en présence de plusieurs personnalités.

Dans son mot de bienvenue, le Directeur Général de l'INSEED, M. Koame Kouassi, a rappelé que le Togo a procédé au rebasage de son PIB et a abouti au résultat de 37,4 %, signe d'une amélioration à prendre en compte dans les prévisions.

La rétropolation a consisté à reprendre le calcul des comptes disponibles sous l'ancien système de comptabilité nationale de 1993 (année 2007 comme année de base) avec le nouveau système (SCN 2008), et 2016 comme année de base en prenant en compte les nouvelles recommandations et les nouvelles méthodes de traitement adoptées au niveau international.

« Tenant compte de ces travaux de rétropolation, je note avec une très grande satisfaction que notre pays, le Togo, dispose maintenant d'une

série de comptes couvrant la période de 2007 à 2020 élaborés suivant les normes internationales. Ces comptes rétropolés ont permis, entre autres, de réévaluer à la hausse le niveau des principaux agrégats macroéconomiques améliorant ainsi leurs contributions à la création de la richesse nationale sans changer les évolutions observées avec l'ancienne série », s'est réjoui le Ministre Simfeitchéou Pré au terme des travaux de l'atelier. Rappelons que les travaux de rétropolation des comptes nationaux de 2007 à 2015 sous le SCN 2008, ont été conduits sous la responsabilité de l'INSEED avec l'implication de hauts cadres de la Présidence de la République, de la Primature, de la BCEAO, des ministères de l'Economie et de la Planification du développement et de l'INSEED regroupés au sein d'un organe dénommé Comité technique de gestion (CTG). Les institutions internationales qui ont accompagné le Togo dans le cadre de ce travail sont : le FMI, Afristat de l'Ouest et AFRISTAT.

### Démarrage de la 2<sup>e</sup> Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-2)

L'INSEED, a entamé, à l'instar des INS des sept autres pays de l'UEMOA, la collecte de données relatives à la deuxième vague de la 2<sup>e</sup> édition de l'EHCVM-2, sur toute l'étendue du territoire national.

Les opérations de terrain sont subdivisées en deux à savoir : l'énumération des zones de dénombre-

ment durant la période de février à mars 2022 ; et l'enquête principale de la deuxième vague qui s'étalera d'avril à juillet 2022.

Dans un communiqué, la Direction générale de l'INSEED a invité les populations des localités concernées à réserver un bon accueil aux agents de collecte et à leur fournir des informations fiables qui seront traitées dans l'anonymat et la confidentialité conformément à la loi statistique.

### Réunion des premiers responsables du Système statistique national

Le 10 mars 2022, s'est déroulée à Lomé, la rencontre des premiers responsables du Système statistique national (SSN) pour le compte de l'année 2022, sur l'initiative de l'INSEED.

La rencontre a permis d'échanger sur les enjeux de l'heure en vue de répondre efficacement aux différentes sollicitations en données statistiques. Plus spécifiquement, les participants ont échangé sur les défis liés à la production des indicateurs pour le suivi des différents agendas, programmes et projets nationaux et internationaux et les difficultés rencontrées.

A cette rencontre, des propositions visant à améliorer la production et la diffusion des données statistiques ont été faites.

Les travaux ont été présidés par le Secrétaire Général de l'INSEED, M. Tchiou Animaou. Tous les acteurs du SSN ont été remerciés pour leurs diverses contributions au développement de l'appareil statistique du Togo.

## LA LETTRE D'AFRISTAT : BULLETIN D'INFORMATION DE L'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE, du Numéro 1 en septembre 1996 au Numéro 100 en avril 2022



L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), créé en vue du renforcement des capacités statistiques des Etats membres, a démarré ses activités en janvier 1996.

Le premier numéro de La Lettre d'AFRISTAT est paru en septembre 1996 inaugurant une longue série de publications. Son objectif était de faire le point, trois fois par an, sur les activités de cette jeune institution et ses relations avec ses partenaires. La Lettre d'AFRISTAT visait aussi à contribuer au renforcement de la coordination des activités statistiques en Afrique subsaharienne.

Au fil du temps, La Lettre d'AFRISTAT a connu quelques changements autant sur la forme que sur le contenu.

Ainsi, du numéro 1 paru en septembre 1996 au numéro 8 en janvier 1999, La Lettre d'AFRISTAT avait dans son sommaire : Editorial, Nouvelles de la mise en place d'AFRISTAT, Activités techniques, Missions, Visites et contacts extérieurs.

Le numéro 9 de La Lettre d'AFRISTAT a introduit des changements dans la présentation avec le nouveau logo d'AFRISTAT et dans le contenu avec l'introduction de la rubrique « Echos des instituts nationaux de statistique des Etats membres » ainsi que la publication du premier article technique portant sur la rénovation des comptes nationaux. La rubrique « Echos des INS », comme son nom l'indique, est alimenté par les Instituts nationaux de Statistique et informe sur les événements organisés au cours du trimestre sous revue.

Les numéros 10 et 11 de La Lettre d'AFRISTAT ont aussi marqué la vie de notre bulletin avec l'acquisition d'un numéro ISSN (International Standard Serial Number) 1561-3739 per-

mettant de référencer notre publication périodique sur le plan international à partir du numéro 10. Le numéro 11 paru en janvier 2000, a vu le changement de la périodicité de La Lettre d'AFRISTAT qui paraîtra désormais tous les trimestres soit 4 numéros par an (janvier, avril, juillet et octobre).

AFRISTAT, après avoir fêté ses dix ans, a rénové son bulletin d'information avec une nouvelle présentation du numéro 39 de janvier 2007 avec l'insertion de la photo du Directeur Général à l'éditorial ainsi que le changement de la couleur de fond.

Deux nouvelles rubriques ont fait leur apparition en 2014 « Echange de bonnes pratiques » et « Innovation et recherche ». Ces rubriques sont alimentées par des contributions internes et externes à AFRISTAT. Le premier élément paru dans La Lettre d'AFRISTAT au titre d'une de ces rubriques remonte au numéro 70 d'octobre 2014 et portait sur « La coordination de l'aide des Partenaires techniques et financiers » écrit par le Directeur Général de l'INSTAT du Mali.

La Lettre d'AFRISTAT a été régulièrement publiée de 1996 à 2022 sans interruption grâce à un comité de rédaction dynamique, présidé par le Directeur Général en sa qualité de Directeur de publication, le Directeur Général Adjoint comme rédacteur en chef, soutenu par les coordonnateurs des départements, les experts et la chargée de communication qui assure le secrétariat.

La Lettre d'AFRISTAT, tirée en plus de 500 exemplaires, est largement diffusée auprès de ses lecteurs par mail et par courrier. Elle est disponible sur le site web d'AFRISTAT.

[www.afristat.org](http://www.afristat.org)

# Nos lecteurs nous parlent

## A. Parole aux lecteurs : vos avis et commentaires comptent !

### A PROPOS DE LA PUBLICATION DU NUMERO 100 DE LA LETTRE D'AFRISTAT

■ La parution du numéro 100 de la Lettre d'AFRISTAT me donne l'occasion d'adresser mes compliments à la Direction générale et de la féliciter pour la qualité et la régularité de cette publication. En effet, en ma qualité de premier Directeur Général d'AFRISTAT, j'ai eu l'honneur et le plaisir de présider à la naissance de ce bulletin d'information dont le premier numéro a été diffusé en septembre 1996, soit moins de six mois après le démarrage des activités de l'Observatoire. La Lettre d'AFRISTAT devait servir d'organe de liaison entre la Direction générale, les systèmes statistiques nationaux, les partenaires techniques et financiers et la communauté statistique africaine et internationale. Elle devait informer régulièrement tous ces acteurs sur les activités de l'Observatoire, que ce soit en termes de mission de management et d'assistance technique aux Etats membres qu'en termes d'organisation de réunions statutaires,

de séminaires et groupes de travail et de représentation des Etats membres dans les fora régionaux et internationaux. Il me plaît de constater que la Lettre d'AFRISTAT a pleinement rempli sa mission. Je voudrais pour terminer rendre un hommage tout particulier à Mme Boukenem Fatima qui depuis 25 ans maintenant veille scrupuleusement à sa parution à bonne date et à sa large diffusion.

Bonne continuation à la Lettre d'AFRISTAT !

**Lamine DIOP**

*Ingénieur statisticien économiste*

*Premier Directeur Général d'AFRISTAT*

*Consultant*

■ Nous recevons régulièrement la lettre d'Afristat (LLA). Cette publication est très riche en informations. En effet, la LLA fournit des informations sur l'actualité d'Afristat, sa contribution dans le développement de la statistique en Afrique et de manière spécifique dans les Institut Nationaux de Statistique de ses pays membre. Elle donne aussi une vue prospective des réunions, ateliers et séminaires internatio-

naux qu'Afristat va organiser ou auxquels il va participer. Deux rubriques attirent régulièrement notre attention : « Echos des Instituts Nationaux de Statistique (INS) » et « Echanges de bonnes pratiques ».

Les Echos des INS permettent de s'informer sur les activités phares en cours dans les INS des pays membres d'Afristat, ce qui renforce le partage d'expériences.

En ce qui concerne la rubrique « Echange de bonnes pratiques », elle offre une opportunité aux experts de partager leurs compétences et mieux se vendre. Toutefois ce cadre reste limité. Au cas où l'expert voudrait vraiment développer un article, il me semblerait intéressant de mettre en place une autre publication dans le style « Revue scientifique » plus appropriée avec éventuellement des incitations.

**Olivier TCHAMAGO KOUDEU**

*Chargé d'Etudes*

*Département de la Coordination,  
de la Coopération et de la Recherche  
Institut National de la Statistique  
Cameroun*

## B. Résultats de l'enquête de satisfaction

Dans le souci d'améliorer la production de la lettre d'information d'AFRISTAT (LLA), le Comité de rédaction a procédé à un sondage auprès de

ses lecteurs courant décembre 2021 pour mesurer leur niveau de satisfaction ainsi que leurs attentes vis-à-vis de celle-ci. 29 questionnaires

ont été renseignés et retournés à AFRISTAT. Nous vous présentons ci-dessous les résultats du dépouillement de ces questionnaires.

Figure 1 : Comment trouvez-vous les sujets abordés dans LLA ?

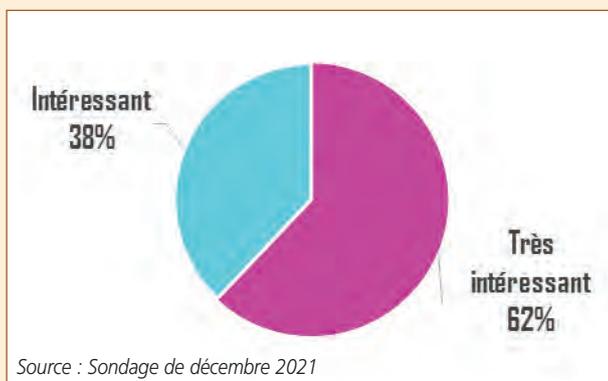


Figure 2 : Quelle est votre appréciation globale sur LLA ?

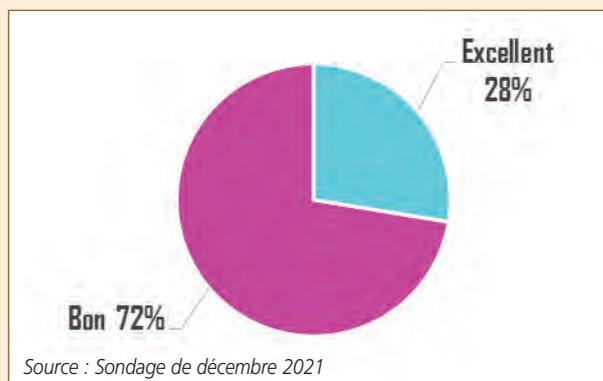
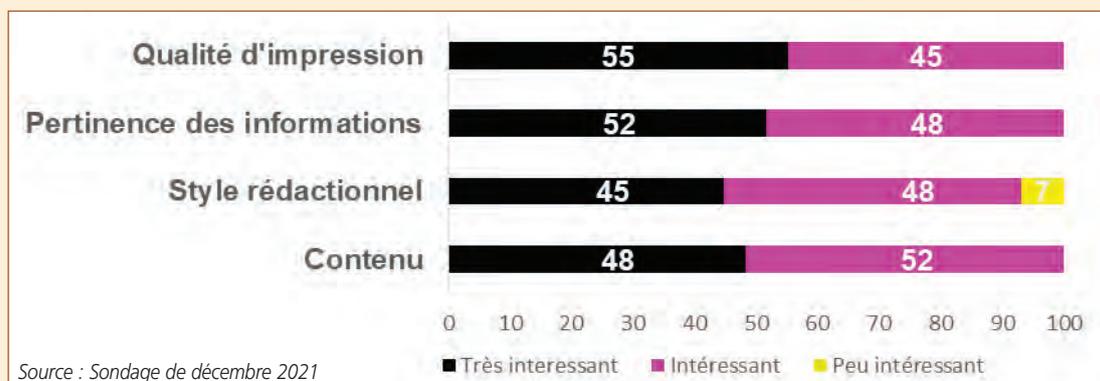


Figure 3 : Comment trouvez-vous les rubriques de la LLA ?



**■ La LLA est globalement bien appréciée par les lecteurs**

Les lecteurs lui ont attribué une note moyenne de 84/100. Ce qui traduit bien leur appréciation globale sur la LLA qui est soit excellente (28 %), soit bonne (72 %).

**■ La LLA est globalement bien appréciée par les lecteurs**

Toutes les rubriques (Editorial, Echos des INS,

Autres activités d'AFRISTAT, Activités de la Direction Générale, Nouvelles d'AFRISTAT, Echanges de bonnes pratiques, Activités internationales et Articles de fond) sont favorablement appréciées par au moins trois lecteurs interrogés sur quatre.

**■ La LLA est souvent accessible par courrier ou lors des réunions mais le format électronique est le plus désiré**

Plus de la moitié des lecteurs de la LLA ont découvert le journal par courrier (52 %), suivi du canal de l'opportunité des réunions statutaires ou séminaires qu'organise AFRISTAT (28 %), par le biais du site Web (14 %) et enfin par le concours de l'entourage (7 %).

Le format de la LLA le plus désiré par les lecteurs est le format électronique (67 %) secondé par la version papier (33 %).

Figure 4 : Comment avez-vous découvert LLA?

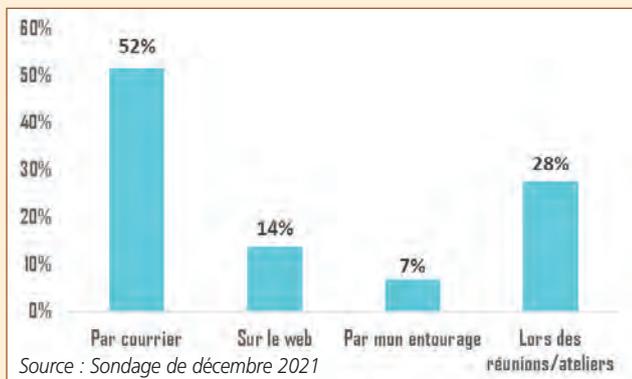
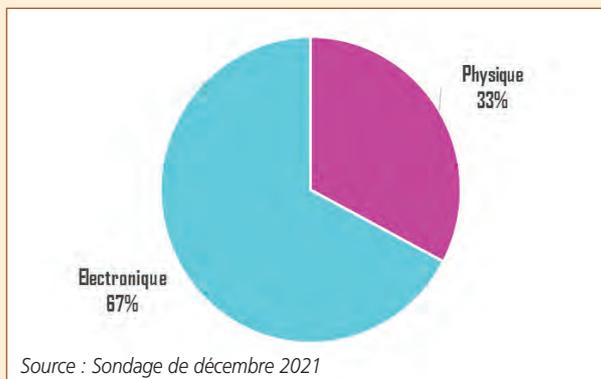


Figure 5 : Quel est le format de LLA que vous désirez le plus ?



**■ Toutes les rubriques de la LLA sont lues de manière régulière**

Les lecteurs de la LLA s'intéressent à toutes ses rubriques. Toutefois, par ordre d'importance,

on peut citer les échos des INS et les nouvelles d'AFRISTAT avec respectivement 93 % et 90 %, les échanges de bonnes pratiques, Réunionset les articles de fond (86 %), ateliers et séminaire-

set éditorial (83 %). Globalement, toutes les rubriques de la LLA sont lues de manière régulière.

Figure 6 : Proportion des lecteurs assidus de la LLA (toujours ou souvent) selon les rubriques



**■ Le tableau ci-dessous récapitule ce que les lecteurs appellent les atouts et les insuffisances de la LLA ainsi que les solutions qu'ils proposent pour combler les limites identifiées.**

LES ATOUS	LES INSUFFISANCES	LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Une information régulière sur les activités d'AFRISTAT et ses pays membres</li> <li>b) Pertinence des thèmes abordés, parcimonie, clarté, lisibilité</li> <li>c) Le style rédactionnel</li> <li>d) La LLA est un bon outil de partage d'information et de communication entre AFRISTAT et ses partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Souvent moins de détails sur des sujets pertinents</li> <li>b) Thématiques émergentes non suffisamment abordées</li> <li>c) Nombre insuffisant des INS qui contribuent à LLA</li> <li>d) Ne donne pas assez d'informations sur les activités futures d'AFRISTAT</li> <li>e) Ouverture hors des états membres</li> <li>f) Insuffisante alimentation de la rubrique « Echange des bonnes pratiques »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Mettre l'accent sur les articles de fond et les bonnes pratiques</li> <li>b) Agrandir légèrement la police de caractère pour rendre plus aisé la lecture de LLA</li> <li>c) S'inspirer des bonnes pratiques de STATECO</li> <li>d) Ouvrir une plateforme où les INS renseigneront les activités qu'ils mènent par trimestre</li> <li>e) Insérer les activités phares des INS des Etats membres</li> <li>f) Donner plus d'exemples sur les bonnes pratiques</li> <li>g) Aller au-delà de la zone d'intervention d'AFRISTAT</li> </ul>

# Réunions, ateliers et séminaires

**8 - 9 avril 2022**

44<sup>e</sup> Réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

**Douala, 6 - 10 juin 2022**

Séminaire de conjoncture premier semestre 2022 Afrique Centrale

**11 - 12 avril 2022**

Conseil d'Administration de l'IFORD

**7 juin 2022**

Conférence virtuelle intitulée *La Revue par les Pairs du système statistique public : un puissant levier pour la qualité*

**Dakar, 16 - 17 mai 2022**

54<sup>e</sup> session de la Commission économique pour l'Afrique et de la Conférence des ministres africains des Finances, du Développement économique et de la Planification

**8 - 9 juin 2022**

9<sup>e</sup> conférence audio-visuelle sur *Construire de meilleures données sur le genre en Afrique : défis et perspectives*

**Kisumu, 17 - 21 mai 2022**

9<sup>e</sup> édition du Sommet Africités (Africités 9) sous le thème : *Le rôle des villes intermédiaires d'Afrique dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine*

**Abidjan, 15 - 16 juin 2022**

32<sup>e</sup> réunion du Comité d'orientation d'AFRITAC de l'Ouest

**Kigali, 18 - 20 mai 2022**

Atelier régional de formation au Leadership statistique pour les directeurs généraux des INS

**Libreville, 21 juin 2022**

24<sup>e</sup> réunion ordinaire du Comité d'orientation d'AFRITAC Centre

**Ouagadougou, 30 mai - 3 juin 2022**

Séminaire de conjoncture premier semestre 2022 Afrique de l'Ouest

**Paris, November 9 - 10, 2022**

Paris21 Fall Meetings

**31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2022**

Conférence virtuelle sur *Les statistiques de gouvernance, paix et sécurité : quelles mesures pour quels résultats ?*

**November 9 - 10, 2022**

Virtual 9<sup>th</sup> Meeting of the Arab Statistics Initiative « Arabstat »

## MESURES DE PREVENTION CONTRE LE COVID-19

Des gestes simples pour éviter les contaminations au travail



Se laver régulièrement les mains  
Tousser ou éternuer dans le creux de son coude  
Eviter de se faire la bise ou de se serrer la main  
Porter le masque  
Respecter la distanciation.

Certains gestes simples permettent de limiter les risques de contamination au travail.

La Lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur : <http://www.afristat.org>

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de

**La lettre d'AFRISTAT** en envoyant un courriel à [afristat@afristat.org](mailto:afristat@afristat.org) avec comme objet: Abonnement

Directeur de publication: Paul-Henri NGUEMA MEYE

Rédacteur en chef: Serge Jean EDI

Comité de rédaction: Sansan Honkounne KAMBOU, Djabar Dine ADECHIAN, Ibrahima SORY, Fatima BOUKENEM

Maquette et impression: IMPRIM COLOR Bamako  
ISSN 1561-3739